

Enfants ukrainiens déportés en Russie

Category: International

écrit par jmfouquer | 15 novembre 2023

Le 20 novembre – Journée mondiale des droits de l'enfance – est pour nous l'occasion d'alerter encore une fois sur le sort des dizaines de milliers d'enfants ukrainiens kidnappés par les troupes d'occupation russes, depuis 2014 et plus encore depuis l'invasion à grande échelle de février 2022. En France, le 20 novembre 2023 doit être une grande journée de mobilisation dédiée au sauvetage des enfants ukrainiens volés et à leur retour en Ukraine !

APPEL pour le retour immédiat des enfants ukrainiens déportés en Russie

Mobilisons-nous partout le 20 novembre !

Le 20 novembre est la Journée mondiale des droits de l'enfance, célébrée chaque année à la date qui fut celle de l'adoption par l'ONU, en 1989, de la Convention internationale des droits de l'enfant dont le régime russe transgresse quotidiennement les dispositions.

Cette date est pour nous l'occasion d'alerter encore une fois sur le sort des dizaines de milliers d'enfants ukrainiens kidnappés par les troupes d'occupation russes, depuis 2014 et plus encore depuis l'invasion à grande échelle de février 2022.

Ces enfants ont été et sont encore arrachés à leurs familles ou aux institutions qui en avaient la garde, déportés sur le territoire de la Fédération de Russie, privés de leur état civil et russifiés de force, souvent adoptés par des familles russes à la faveur

d'une loi récente (30 mai 2023) qui instaure une procédure expéditive en 24 heures.

Malgré un accès difficile à l'information, car le gouvernement russe efface systématiquement la trace de ces rapt, les autorités ukrainiennes ont à ce jour recensé précisément près de 20.000 enfants volés, mais leur nombre est vraisemblablement de l'ordre de 200 000 alors que le régime de Vladimir Poutine a déclaré en « accueillir » plus de 700 000.

Parmi les nombreux crimes de guerre commis par les troupes d'invasion russes, ces déportations massives d'enfants constituent, selon le droit international, un crime génocidaire qui vise la destruction et l'extinction de l'Ukraine comme nation. La Cour pénale internationale a d'ailleurs émis un mandat d'arrêt pour crimes de guerre à l'encontre de Vladimir Poutine et de Maria Lvova-Belova, sa commissaire aux droits de l'enfant, très activement impliquée dans ces enlèvements.

[...]

Pour [lire ou télécharger l'appel complet...](#)

**Marche le 20 novembre
Bastille 18 h**

APPEL POUR LE RETOUR IMMÉDIAT DES ENFANTS UKRAINIENS DÉPORTÉS EN RUSSIE MOBILISONS-NOUS PARTOUT LE 20 NOVEMBRE !

Le 20 novembre est la Journée mondiale des droits de l'enfance, célébrée chaque année à la date qui fut celle de l'adoption par l'ONU, en 1989, de la Convention internationale des droits de l'enfant dont le régime russe transgresse quotidiennement les dispositions. Cette date est pour nous l'occasion d'alerter encore une fois sur le sort des dizaines de milliers d'enfants ukrainiens kidnappés par les troupes d'occupation russes, depuis 2014 et plus encore depuis l'invasion à grande échelle de février 2022.

Ces enfants ont été et sont encore arrachés à leurs familles ou aux institutions qui en avaient la garde, déportés sur le territoire de la Fédération de Russie, privés de leur état-civil et russifiés de force, souvent adoptés par des familles russes à la faveur d'une loi récente (30 mai 2023) qui instaure une procédure expéditive en 24 heures.

Malgré un accès difficile à l'information, car le gouvernement russe efface systématiquement la trace de ces rapt, les autorités ukrainiennes ont à ce jour recensé précisément près de 20.000 enfants volés, mais leur nombre est vraisemblablement de l'ordre de 200 000 alors que le régime de Vladimir Poutine a déclaré en « *accueillir* » plus de 700 000.

Parmi les nombreux crimes de guerre commis par les troupes d'invasion russes, ces déportations massives d'enfants constituent, selon le droit international, un crime génocidaire qui vise la destruction et l'extinction de l'Ukraine comme nation. La Cour pénale internationale a d'ailleurs émis un mandat d'arrêt pour crimes de guerre à l'encontre de Vladimir Poutine et de Maria Lvova-Belova, sa commissaire aux droits de l'enfant, très activement impliquée dans ces enlèvements.

Les efforts conjoints des autorités ukrainiennes et des ONG qui mènent un travail d'identification et de localisation des victimes de ces kidnappings, ainsi que des parents décidés à retrouver coûte que coûte leurs enfants ont permis, à ce jour, de rapatrier environ 300 enfants malgré l'obstruction et les dénégations du régime russe. Celui-ci refuse en effet de laisser intervenir la Croix-Rouge internationale et l'Unicef.

Plus le temps passe, plus il devient difficile de retrouver ces enfants dispersés dans diverses régions russes et dont le nom a souvent été changé.

Plus le temps passe, plus s'amenuisent les chances de leur permettre de retrouver leur famille.



**EN FRANCE AUSSI LE 20 NOVEMBRE 2023
DOIT ÊTRE UNE GRANDE JOURNÉE DE
MOBILISATION
DÉDIÉE AU SAUVETAGE DES ENFANTS
UKRAINIENS VOLÉS
ET À LEUR RETOUR EN UKRAINE !**

Plusieurs visuels téléchargeables pour les réseaux sociaux

Journée Internationale des Droits de l'Enfant

MOBILISATION

POUR LE RETOUR DES ENFANTS
UKRAINIENS DEPORTES EN RUSSIE

MARCHE
20 NOV 18.00H

POINT DE DÉPART
PLACE DE LA BASTILLE PARIS



À l'appel d'un collectif d'associations de soutien à l'Ukraine



Affiche

Journée Internationale des Droits de l'Enfant

MOBILISATION

POUR LE RETOUR DES ENFANTS UKRAINIENS DEPORTES EN RUSSIE

MARCHE
20 NOV 18.00H

POINT DE DÉPART:
PLACE DE LA BASTILLE
PARIS



À l'appel d'un collectif d'associations de soutien à l'Ukraine



Affiche Instagram

MOBILISATION POUR LE RETOUR DES ENFANTS UKRAINIENS DEPORTES EN RUSSIE



Journée Internationale
des Droits de l'Enfant

MARCHE
20 NOVEMBRE
18:00

POINT DE DÉPART:
PLACE DE LA BASTILLE PARIS

À l'appel d'un collectif d'associations
de soutien à l'Ukraine



Affiche FB